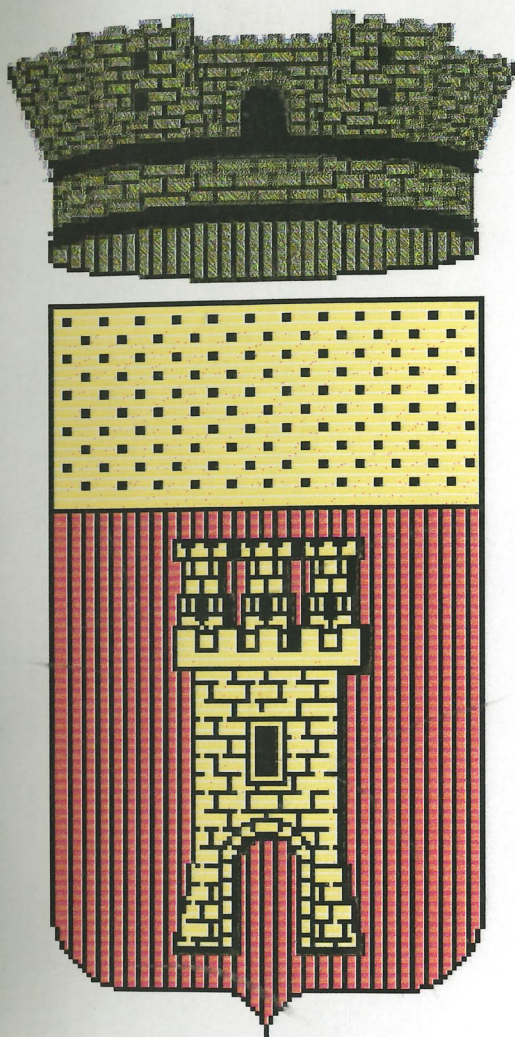




MONOGRAPHIE DE LA VERDIERE

Par J et V PASTORELLO

Géographie de La Verdière

Géographie physique

La Verdière est située dans la partie Nord-Ouest du département du Var. Longitude 890.

Latitude 155

Par rapport aux points de repère (fleuves villes) La Verdière se trouve à 21km de la Durance, 17km du Verdon, 57km d'Aix, 86km de Marseille, 32km de Manosque, 88km de Toulon, 55km de Draguignan.

Superficie totale du territoire: 6.540 ha, il est limité au Nord par les terres de St Julien le Montagnier, au Nord Est il touche aux Alpes de Haute Provence par les terres de Quinson, les autres limites sont à l'Est Montmeyan, au sud Est Barneville, au sud Varages et la Commune disparue de Bésaudun, au sud Ouest St Martin des Pallières Esparron, à l'Ouest Ginasservis.

Nature Géologique du sol et du sous sol

Terres tertiaires appartenant au miocène, étage du tortonien calcaires lacustres, argiles (utilisées par les faïenceries de Varages jusqu'aux années 1950).

Quelques fossiles trouvés à l'Ouest (du mastodon augustidens, caractéristiques du Miocène)

Le relief du sol

Altitude 429m (700m au sommet de la colline de Ble')

Relief assez accusé: côtes et collines se joignent en ballonnements dont les pentes sont étagées par des murs de pierres sèches.

On peut noter trois plaines élevées: la plaine de la Grande-Bastide et de Brauch (La Mourotte) qui a une altitude de 515m et s'allonge en un couloir large de 1km et long de 6 à 7km, il est enserré

des ormeaux, des sureaux, des roseaux, des églantiers, des pruniers sauvages, toutes sortes de buissons épineux, De grands bois se mirent dans les eaux. Sur les berges du ruisseau, des jardins offrent leurs légumes aux ^{rayons} régions du soleil qui passent entre les branches des arbres fruitiers. À son passage, il baigne tous les jardins et tous les prés. Que de plantes il berce par son doux clapotis! Les juncs, les orties, les oenanthes, les guimauves, les piéles queue de cheval, la mauve, les chardons, les menthes, les asperges sauvages, les fougères.

Curiosités naturelles Une ascension au sommet de Blé 700m élargit l'horizon et découvre un magnifique panorama

Géographie Économique

L. Agriculture

Le relief du terrain, l'altitude, le sol calcaire et sec avaient déterminé quelques cultures: oliviers et vignes qui s'étagaient sur les côtes secs pierreuses et ensoleillées. Les céréales et en particulier le blé occupaient les plaines et les plateaux. Les oliviers s'alignaient de "restanque en restanque" et de "faïsse en faïsse". Le blé était semé tout autour, à la vallée sauf près des murs de pierres sèches où une ou deux rangées de vignes étaient plantées. Cette polyculture sur la même surface n'était pas très rationnelle et ne permettait pas la culture intensive mais les labours et les fumures profitaient à l'olivier.

Du pain, du vin, de l'huile, le symbole des paysans varois (Verdiénois)

Depuis 1925-1926 une partie des plaines et des plateaux jusqu'à la emblavée, a été plantée en vignes. La vigne a chassé le blé en maints endroits, et aussi les oliviers.

En parcourant les terrains un peu éloignés du village, les vignes abandonnées allongent leurs sarments amincis, elles se dressent quelquefois jusqu'à leur vieil ami l'olivier buissonneux et stérile)

La propriété rurale divisée en grands domaines avant la Révolution est aujourd'hui fortement morcelée, mais il reste encore de grandes fermes procédant à la culture intensive avec les machines et procédés modernes

La ferme de la Grande Bastide compte 130 ha de terres cultivables

" de Notre-Dame " 80 ha "

" du Plan d'Auron " 60 ha "

Il est curieux de signaler au sujet du morcellement des propriétés, un testament typique de Monsieur Baudisson régisseur des propriétés seigneuriales. Monsieur Baudisson avait divisé une propriété de 35 à 40 ha en "quartons" "demi-quartons", "quarts de quartons", correspondant respectivement aux surfaces de 1 ha, $\frac{1}{2}$ ha, $\frac{1}{4}$ d'ha. Ces parcelles étaient ou louées à raison de 5 panneaux de blé à l'hectare ou vendues 500 francs. Obligation fut faite aux héritiers de M. Baudisson de louer ou de vendre aux conditions ci-dessus à tous les demandeurs. Aujourd'hui, certains quartons "libres", c'est à dire appartenant encore aux héritiers pourraient être loués ou vendus aux mêmes conditions.

Cultures des terres pauvres

Certains paysans pauvres, ouvriers agricoles, ne possédant pas de terre, louaient les terres communales et seigneuriales suivant des conditions variant avec le propriétaire et la fécondité de la terre (1-2-3 gerbes de blé pour 10 récoltes)

Il fallait défricher les "faïsses", les pentes basses des collines pour semer le blé qui était semé à la raie, avant il fallait épieurer les champs, c'est pour cela que l'on voit au bord des champs de grands tas de pierres, des lapiers : Après avoir épieuré le terrain, creusé la terre avec l'araire ou à la houe, on préparait des "fourneaux". Sur un tas de bruyères et d'herbes sèches; on plaçait des mottes de terre, on allumait, et ce feu brûlait 2 ou 3 jours, ensuite on épandait ces cendres et cette terre croute en guise d'engrais. Et l'automne, les pentes de Blé (la colline) sornaient de longues fumeroles s'échappant des fourneaux, les paysans verdierois préparaient le pain de demain. C'était un travail énorme que celui d'ensemencer ces terres pauvres. Aujourd'hui les tas de pierres qui bordent les champs sont les seuls vestiges de l'immense effort du paysan d'autrefois. Les arbres ont repris le pouvoir, les champs sont vaincus par leurs anciens occupants : les arbres buissonneux et les ronces.

Ressources naturelles

La flore de La Verdrière est celle des pays méditerranéens

Les forêts La superficie des forêts est de 3680 ha soit près de la moitié du territoire. Sur ces 3680 ha, on compte 840 ha de forêts communales et 2840 ha de forêts appartenant à des particuliers.

Les hauts sommets de Blé, de Mallasque, les plateaux de l'Eservière de Roure-Gros sont couverts de belles forêts de chênes. La Verdrière a toujours été un village forestier (coupes de bois de chauffage de bois de charpente, fabrication de charbon de bois et récolte des chênes pour les tanneries).

Après une période pénible par suite de la mauvaise vente des produits forestiers, la Verdrière retrouve maintenant la même activité, les mêmes ressources qu'il y a trente ans. Les forêts fournissent à nouveau du bois.

du charbon pour l'industrie et les transports et fourniront... bientôt, l'écorce du chêne pour les tanneries : une coupe de bois en 1941 a un prix 15 fois supérieur qu'en 1937, mais c'est la guerre!)

Les essences des forêts verdicriennes sont surtout le chêne-vert et le chêne blanc, il y a peu de pins. On rencontre de nombreuses arbustes épineux tels que le cade, le genévrier dont les fruits parfument si agréablement la chair des grives. Les sous-bois des forêts se parent de genêts, de cistes, de bruis. Le mode d'exploitation le plus courant est la coupe dans les bois taillis, cependant il y a de belles futaies composées de chênes géants. Une coupe de ces arbres a fourni il y a quelques années un nombre imposant de traverses pour les voies ferrées. (Le bois vendu 3 francs les 100 Kg en 1900 est vendu 23 fr les 100 Kg en 1940)

Le Charbon La meule de charbon ou "charbonnière" a la forme d'une demi-sphère, dont les dimensions varient suivant la quantité de bois à cuire. Une meule de 3 m de haut et de 25 m de circonférence contient 25 à 30.000 Kg de chêne-vert, ou 30 à 35.000 Kg de chêne blanc. Elle peut produire de 5 à 6.000 Kg de charbon de bois.

Pour faire la meule à charbon, on place les branches en couches croisées et on les entasse en ménageant au centre "la cheminée". On couvre de bruyères séchées et de terre noire. On allume par le haut, et pour donner de l'air au début de la cuisson, avec un bâton on fait des trous dans la meule, d'abord vers le haut, puis plus bas, à mesure que le feu descend. La durée de cuisson est de 6 à 10 jours suivant le volume du bois à cuire. Il faut surveiller le feu nuit et jour. Le charbonnier ne doit pas abandonner sa meule plus de 2 heures, car elle risque de prendre feu. Les différentes teintes par lesquelles passe la fumée renseignent

les charbonniers sur la marche de la cuisson.

Il faut protéger la meule contre le vent qui activerait trop le feu, or un feu trop rapide donnerait des cendres et non du charbon sonore. Pour atténuer la violence du vent, on plante tout autour de la meule, des branches fourchues que l'on garnit de rameaux bien feuillus, cette barrière circulaire arrête le vent et met la charbonnière à l'abri des désagréables surprises.

Lorsque la charbonnière a fini de brûler, on recouvre d'une nouvelle couche de terre et on laisse 48 heures avant de "défourner".

Après la cuisson la meule est moins haute, elle s'est affaissée. On sort le charbon par le bas de la meule de façon ce qu'il soit toujours recouvert de terre. Il y a toujours une quantité de charbon mal cuit (fumeron ou moucheon) que l'on doit faire recuire. Le rendement en charbon varie avec la qualité du bois employé, avec le degré de dessiccation de ce bois, avec la marche de la cuisson.

On estime qu'il est de 20%.

Le meilleur charbon est obtenu avec le bois de chêne-vert.

Le prix du charbon 8 à 10 fr les 100 Kg en 1900

50 à 55 F " en 1924

120 F brut en 1940 et 200 fr. crible

La Sève

La "sève" est le travail qui consiste à écorcer les branches des chênes (chênes verts et chênes blancs) à l'époque où la sève monte d'où l'expression "faire la sève". Le travail important s'effectuait de mai à juin pour le chêne blanc, de juin à juillet pour le chêne vert.

Autrefois, avant que les produits chimiques venus d'Allemagne ne remplacent l'écorce de chêne ou tan, pour le tannage des peaux, le travail de l'écorçage occupait pendant deux mois, la plupart des

hommes et surtout des femmes. Les "rusquiers" partaient le Lundi matin pour la forêt et ne retournaient qu'à la nuit le samedi soir. Ils emportaient leurs provisions sur le dos ou accompagnés d'un bouriquest. Le village était désert, mais pendant deux mois, la forêt retentissait du bruit des marteaux. Assises dans une clairière, brûlées par le soleil, les femmes tapent, tapent à petits coups sur les branches pour détacher l'écorce gonflée de sève. Le marteau des "rusquiers" comprend une partie tranchante pour couper l'écorce et une partie contondante qui détache l'écorce du bois. Les écorces sont entassées, elles séchent vite sous le soleil brûlant, on les brise alors à coups de pioche et on les met dans des couffes de 50 à 80 Kgs. Le soir, de longues files de charrettes partaient pour Bayde emportant leur lourde charge de "rusque". La semaine finie on avait reçu la paye 2^{fr}50 par jour pour les femmes, 5^{fr} pour les hommes. Beau travail abandonné depuis longtemps, mais une loi récente (sans doute à cause de la guerre) prescrit l'écorçage obligatoire des chênes verts coupés dans la période de mai à juillet.

Les Animaux de la forêt

Il y a dans la forêt de nombreuses espèces d'animaux, grives, percheaux, lapins, lièvres, renards, sangliers. Aussi les amateurs de la chasse sont-ils nombreux. Les sangliers, dans les épais fourrés du grand Blé, sont souvent délogés de leur tauge par des battues fructueuses. La chasse n'est pas une ressource négligeable pour la Commune, de nombreux étrangers louent des maisons dans le village ou à la campagne pour avoir le droit de chasser dans les terres communales et particulières concédées à la Société de Chasse (le nombre des permis délivrés a dépassé le nombre de 300).

L'Elevage

L'élevage du mouton se fait sur les terres maigres et sèches. On compte un cheptel de 1500 moutons, répartis en 4 ou 5 troupeaux importants élevés dans les plus grandes fermes, élevage qui a l'avantage de donner à ces grandes exploitations, le fumier nécessaire aux cultures. On compte aussi une cinquantaine de chèvres. Dans chaque ferme, on élève un ou plusieurs cochons réservés à la consommation familiale. Quelques éleveurs s'intéressent à la reproduction (vente de porcelets). Le nombre de volailles atteint près de 1500. Il faut ajouter à ces animaux 50 chevaux, 20 mulets et 7 ânes utilisés pour les travaux agricoles.

Cultures pratiquées

Le Blé

Comme il a été indiqué déjà les 3 cultures principales sont, le blé, l'olivier, la vigne. Le blé est cultivé dans les plaines assez vastes et sur les pentes douces et assez longues de petits coteaux.

En 1940-41, 220 ha emblavés dont 4 fermes occupent plus de la moitié. La Grande-Bastide, Notre Dame, Le plan d'Auron, la Bouïmenque. Les variétés de blé les plus cultivées sont : la Cugelle (vieille variété méridionale) le Bon Fermier, le Blé Aurore, le blé de Manitoba.

On cultive aussi 47 ha d'avoine, 27 ha d'orge, 3 ha de seigle.

La Vigne

La vigne est cultivée depuis longtemps, Les paysans l'avaient plantée à la pioche sur les coteaux bien ensoleillés, dans les murs.

Elle fournissait le vin nécessaire à la consommation du village. Il n'y avait pas ou très peu de grands vignobles. La presque totalité de ces plantations ne survécut pas à l'invasion du phylloxera vers 1885.

Vers 1927 la culture de la vigne prit une grande extension.

Le cadastre qui date de 1823 indique 121 ha plantés en vignes. De 121 ha on passe à 179 ha en 1935, à 255 ha en 1939.

A cette période, la valorisation du fût de vin et les venues de quelques bonnes récoltes permirent aux viticulteurs de faire défrayer par des machines à vapeur des terrains occupés par le blé ou incultes.

La coopérative vinicole "La Vendéenne" comptait 86 sociétaires à sa fondation en 1927, 115 en 1940. Elle comprend la presque totalité des viticulteurs. Seuls quelques grands exploitants bien outillés ou trop éloignés du village ne sont pas coopérateurs.

La capacité des cuves de la coopérative est de 8500 hl.

La récolte est très variable. Les maladies cryptogamiques, le gel réduisent les récoltes dans des proportions désastreuses.

Le degré moyen du vin est difficile à déterminer, 8 à 10 degrés suivant les années. Le rendement est en moyenne de 35 à 45 hectolitres à l'hectare.

Les variétés cultivées sont pour les vignes françaises : Le Caignan, les Teurès, le Mourastel, la Clairette, l'Ugni blanc, l'Aramon, pour les vignes américaines ; le Jacques, les Couderc, les Seibel.

La vigne source de revenus est l'objet de soins attentifs :

analyse de la teneur et choix judicieux du plant avant la création du vignoble, labours fréquents qui desherbent et aèrent le sol, sulfatage dès la première menace du mildiou, soufrage etc..

L'Olivier

La culture a été délaissée depuis quelques années.

L'école de la main d'œuvre rurale vers la ville, les gelées de l'hiver 1928-1929 qui avaient décimé les oliveraies ont réduit considérablement la culture de l'olivier. Jadis un moulin local traitait les olives récoltées dans le village, aujourd'hui on

transporte les olives à Varages, village voisin à 5 km.

Le nombre de pieds d'oliviers d'après des déclarations des propriétaires est de 15.230 mais tous ne sont pas productifs parce que mal entretenus. Les diverses variétés d'olives cultivées sont: La picholine, Le Salonen, Le Varagen, La Cayanne, Le Salonen.

Le prix de vente de l'huile après avoir subi une chute considérable par suite de la concurrence des huiles de l'Afrique du Nord a suivi cette année une courbe ascendante. En 1900 le litre d'huile s'est vendu 0f 90. En 1940, 21 francs.

Les prix trop bas de l'huile ont été une des raisons de l'abandon de la culture de l'olivier. Chassé de la plaine par les grands vignobles, il se réfugie sur les côtes où il est à peu près livré à lui-même rarement taillé, jamais labouré ni fumé.

Autres cultures

Les pommes de terre cultivées à l'"arrosoir" ou au "sec" ne suffisent pas à l'alimentation du village.

Les cultures maraîchères sont de peu d'importance.

Les petits jardins arrosables situés le long du "Ruisseau" produisent: pois, fèves, salades, choux, épinards, tomates, artichauts, oignons, etc... réservés à la seule consommation familiale.

Deux maraîchers fournissent une partie des légumes nécessaires à la population. (Madame Marie Lauans avec son jardin du Luminaire contribue aussi à cet apport de légumes)

L'Amandier

La Verdieu, c'était il y a seulement 30 à 40 ans un important producteur d'amandes. Une variété dite "amande dure de La Verdieu" était particulièrement renommée et utilisée en confiserie. Bien pleine, à écorce dure, elle donne le minimum de déchets, 100 Kgs d'amandes

dures donnent 22 Kg d'amandes cassées, les autres variétés produisent 18 à 20 Kg seulement.

Les variétés courantes sont: les amandes tendres, vendues en coques: aïs, abérannes, matherones, princesses.

Les amandes en coques dures vendues cassées: flots, Eardives, Ensortes, Béraudes, Amères.

La production a atteint certaines années près de 50.000 Kg.

Le cassage et le tri des amandes faisaient appel pendant les longues soirées d'hiver, à une nombreuse main d'œuvre.

La vente des amandes triées se faisait sur le marché d'Aix.

Comme l'olivier, l'amandier a été arraché dans les plaines, abandonné sur les coteaux.

La culture des arbres fruitiers en général n'étant pas rentable on en trouve seulement pour les besoins de ceux qui les ont plantés: amandiers, figuiers, cerisiers, pruniers (on faisait sécher les figues "en les piquant sur les épines sur certains buissons")

Le mûrier

Le mûrier a subi le même sort que l'amandier et l'olivier

La production des cocons qui atteignit environ 2.000 Kg dans les années 1920 chiffre dérisoire de 15 Kg ces deux dernières années. "M^{me} Marie Laurens fut une des dernières magnanarelles" ^(ajouté par moi)
En 1937 seule dans le village, la Coopérative scolaire "Jeunesse" élevait des vers à soie. Avant la guerre 1914-1918 l'élevage des vers à soie dépassait la production de 2.000 Kg indiquée plus haut. On allait cueillir les feuilles à 20 ou 30 Km pendant la période de grande "frize". On achetait la récolte des mûriers jusqu'à Salernes.

La Lavande

Il y a quelques plantations assez importantes de Lavande sur le territoire de La Verdrière. On utilisait des terrains jusqu'ici incultes, par suite de leur situation, de leur escarpement ou de leur sécheresse.

La distillation de la lavande se fait à La Verdrière avec des appareils semblables à ceux qui sont utilisés pour la distillation du marc de raisin (Une coopérative a été créée dans les années

Les truffes

Nous retrouvons à la Verdrière une production particulière à certains villages du Haut-Var (Les Salles) ou des Basses-Alpes (Montagnac)

Les plantations de chênes "truffiers" sont exploitées par 3 ou 4 propriétaires. Le marché de la région est Montagnac.

Les truffes des Basses-Alpes et du Haut-Var particulièrement parfumées sont expédiées dans le Périgord et vendues sous l'étiquette de "Truffes du Périgord".

L'Apiculture

On compte de nombreux apiculteurs possédant de petits ruchers de 10 à 40 ruches.

Conclusion.

De l'étude qui précède, il est clair de conclure que l'agriculture est la seule richesse de La Verdrière

Comme tous les paysans de France le paysan verdierois mérite bien l'éloge de Frédéric Mistral:

Lou païsan, onte que siégue
Es lou cèpoun de la nation
Mai dins lou champ, lou païsan es rei
E cent cop mai mauis que noun se crie

L'Industrie est inexistante.

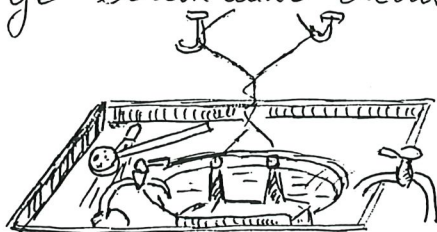
On signale une mine de Bauxite abandonnée dans le quartier de Montmayon.

À noter aussi une plâtrière qui utilisait le gypse extrait dans les alentours.

L'Ancienne usine à soie

Dans le quartier de Font.vieille, au bord du Ruisseau du Pont, une filature de soie occupait, il y a un demi siècle 24 ouvrières et 4 fillettes. Cette usine appartenait à Monsieur Richaud, elle traitait les cocons de La Verdrière et des villages environnants.

Les cocons étaient placés dans une bassine d'eau bouillante pour en décoller les fils. Une ouvrière battait les cocons avec un petit balai de bruyère pour isoler le fil de soie. Lorsqu'elle avait trouvé le fil, elle le posait sur le bord de la bassine. Elle réunissait 5 fils de soie pour obtenir un fil plus solide. Ce fil était passé dans un trou au bout d'une petite tige et un autre dans un autre trou à gauche du premier.



Ces 2 fils se "croisillaient", passaient sur des crochets pour s'enrouler sur un dévidoir. Le fil de soie obtenu était donc formé par le fil de 10 cocons (5 de la droite se croisant avec les 5 de la gauche).

Le dévidoirs étaient mus par une petite fille. Dans l'usine 4 petites filles tournaient chacune un tour, chaque tour mettant en mouvement 10 dévidoirs. Chaque dévidoir donnait 2 écheveaux de belle soie. Lorsqu'un cocon était complètement dévidé, la nymphe d'or s'échappait dans l'eau. L'ouvrière prenait alors le fil déjà isolé d'un autre cocon et par un tour de doigt très habile, elle

le liait au fil précédent. Les cocons jaunes tirés par leur fil
dansaient sur l'eau, devant les yeux de l'ouvrière attentive, les
tous ronronnaient, pendant que le beau fil s'enroulait sur les
dévidoirs.

On travaillait "d'un soleil à l'autre" suivant l'expression
Provençale, du lever au coucher du soleil, pour 20 sous par jour.
"C'était l'heureux temps," disaient les bonnes grand'mères interrogées
sur ce travail tombé en désuétude.

Le Commerce

Voies de communications.

La Verdieu est reliée aux villages voisins par les routes suivantes
Vers Varages - Carvenes - Bayols : Nationale 554

" Ginasservis - Vinon "

" Montmeyan par la "Grande Communication" 21

" Riens " 21, puis GC 123 et 63

" Esparron " 21 " 65

" St Pierre - St Julien . Nationale 554 et GC 49

La voie du chemin de fer de Provence passe à 5 Km, à la
gare de Varages. Un service régulier réunit La Verdieu à cette gare.
La ligne des "Caus" Société Bayolaise " établit les relations
avec Marseille - Toulon - Aix - Manosque.

Le Commerce

La Verdieu vend des produits agricoles ou forestiers.

Le vin est enlevé par camions-citernes, blé, bois, charbon
constituent la presque totalité des marchandises vendues au dehors.

La Verdieu achète tous les produits fabriqués à Marseille, Aix,
Manosque, Toulon.

La Géographie humaine

Le village

Le village est bâti sur l'extrémité ouest d'une colline qui s'allonge dans la direction Est-Ouest. Il comprend 2 parties bien distinctes : le quartier de l'Herbac, seul autour du château, face nord, partie la plus ancienne du village et les quartiers de la Chapelle et de Baulard au pied du château faces Sud-Ouest - Sud - Sud-Est.

Les maisons, bâties d'abord, auprès du château, dans l'enceinte circulaire, close par plusieurs portes de défense, ont échappé à l'étreinte de ces remparts et ont dévalé la pente du coteau. La Verdrière faisait partie avant 1789 de la Viguerie d'Aix. "L'an mil sept cent quatre vingt dix, et le trois du mois de Février, les députés de Provence" arrêtent que les communautés faisant partie des vigueries d'Aix etc. (dont la Verdrière) comprises dans l'enclave du nouveau département..... seront annexées aux districts les plus voisins. Ainsi la Verdrière fit partie du District de Bayols et fut désignée comme chef-lieu de canton.

Aujourd'hui, la Verdrière fait partie du canton de Rians, de l'arrondissement de Draguignan (depuis la suppression de la sous-préfecture de Brignoles).

Le village comprend un hameau assez important : La Moulotte (Biauch) et de nombreuses fermes disséminées sur le territoire. La mairie, le bureau des Postes, n'offrent aucun intérêt particulier. L'école est située dans le bâtiment de l'Hospice de La Verdrière. L'église paroissiale a été bâtie sur l'emplacement d'une chapelle romane datant de l'an 1000. et à l'intérieur des remparts du château. Son édification qui correspond à une période de transformation du château remonte à une époque comprise entre 1262 et 1437.

Elle est orientée du Nord au Sud. Elle existe aujourd'hui presque telle qu'elle fut bâtie à cette époque. Elle comprend une seule nef, partie en plein cintre, partie en ogive. Le chœur et les trois chapelles (côté château) sont en plein cintre et marquent le début de la construction. Les moulures qui ornent le portail sont de style roman. L'Eglise contient une fresque de Paul Blanc, peintre et graveur né à La Verdrière.

Les rues du village sont étroites et tortueuses, serrées entre les vieilles maisons, les unes traversent le village dans le sens perpendiculaire à la ligne de pente, d'autres escaladent le village vers l'Eglise et le château.

Le village a conservé son aspect moyenâgeux et son pittoresque, pas de maisons modernes, tout au plus, quelques maisons ont-elles leur façade ravalée et claire. Les autres ont gardé la teinte des vieilles pierres et le cachet des antiques maisons provençales. Le seul progrès est l'électrification, les autres commodités qui font ce qu'on appelle le confort moderne, ne sont pas encore connues à La Verdrière : pas d'adduction d'eau dans les maisons, pas de lieux d'aisance, mais l'archaïque réservoir métallique qui se promène malodorant dans les rues du village.

La Population

La Verdrière comptait au recensement de 1936 - 497 habitants. Sur ces 497 ha, 351 demeuraient dans le chef-lieu du village, 146 demeuraient dans le hameau de la Mourotte et les fermes isolées. Les $\frac{2}{7}$ de la population totale vivent donc en dehors du village. Sur les 497 ha, environ le $\frac{1}{10}$ est sont étrangers. On comptait 50 étrangers pour la plupart de nationalité italienne. Le village comprend une

quinzaine de familles nombreuses. Nous comptons là les familles dont les fils aînés ont plus de 20 à 30 ans. Il y a un chiffre à peu près égal de célibataires.

Le nombre de naissances a diminué régulièrement depuis une vingtaine d'années. Le village avait l'effectif d'une école à 3 classes soit plus de 80 enfants d'âge scolaire, une classe a été supprimée en octobre 1939 par suite de la diminution de la population scolaire.

Les raisons de cette crise de natalité sont les mêmes pour la France entière.

Les fêtes rassemblent toute la population, la fête patronale de la Saint Roch le 16 Août donne lieu à des réjouissances générales qui se déroulent pendant plusieurs jours. Une procession religieuse part de l'Eglise du village jusqu'à la chapelle de St Roch à une centaine de mètres du village accompagnée par le "tambourinaire" et souvent "fifes et tambourins" et suivie par des jeunes gens tirant de formidables coups de tromblons, surtout au retour de la messe, et, dans les petites rues du village ce fracas couvrait le bruit des cantiques. Les jeunes gens portaient la statue de St Roch et les jeunes femmes celles de la vierge.

D'autres fêtes réunissaient tous les habitants, le pèlerinage à Notre-Dame de Santo le 8 Septembre (c'est une chapelle très ancienne située à 3 km 5 du village).

Notre-Dame de la Salette le 2^e dimanche de septembre, La Salette est une statue de la vierge érigée au sommet d'un petit mamelon assez raide, en face du village.

Une tradition curieuse est la distribution de pain chaque année la veille de Noël. Tous les habitants, sans aucune considération de fortune qui se rendent à la messe ce jour là, reçoivent, à la sortie

une miche de pain. Cette libéralité est l'exécution du legs Baudouin bienfaiteur de l'Hospice.

Pas de marché dans notre village, une seule foire, celle de St Joseph le 19 Mars. Aujourd'hui elle ne permet guère que l'achat de plants d'oignons.

Les seuls loisirs des gens du village sont les boules, la chasse et les quilles et le croquet pour les jeunes filles.

Il existait dans le village trois cercles. Le "cercle des Campagnards" où se réunissaient tous les paysans n'habitant pas le chef lieu, le "cercle des Villageois" fréquenté par les habitants habitant le village le "cercle des artisans" réservé à tous ceux qui ne travaillaient pas la terre.

Depuis un an l'Union sportive Verdieroise groupe les jeunes gens pour la pratique du football, du cyclisme, du basket-ball, une section féminine pratique le basket-ball et le cyclo-tourisme.

Le seul culte pratiqué est le culte catholique

Une œuvre de bienfaisance "l'Hôpital de la Miséricorde" créé en 1691 possède encore aujourd'hui des biens et des revenus administrés et distribués par une Commission locale. Cet hospice fut fondé en 1691, "c'était un lieu de charité où les pauvres pouvaient être assistés corporellement et spirituellement". La communauté cessa de vivre pour servir de local, puis l'Hospice fut transféré dans la Chapelle des Penitents. La porte de l'Hospice donne l'indication de la date : Hôtel Dieu 1768.

Les revenus de cet hospice étaient de 400 livres, non compris les legs et aumônes des habitants.

Par lettres patentes données à Versailles au mois de Décembre 1753, Louis XV approuvait, autorisait et confirmait la création de cet hôpital

et accordait la jouissance des privilèges, exemptions, franchises et immunités dont jouissaient les autres hôpitaux.

Cette œuvre de bienfaisance, qui s'est maintenue pendant des siècles, a soulagé et soulage encore aujourd'hui des malheureux.

C'est dans ce bâtiment de l'Hospice qu'est établie l'École Publique de La Verdrière.

Histoire de La Verdrière

La Préhistoire

On ne trouve aucune trace pouvant apporter une indication sur la préhistoire. La Communication de M. Albert F. de Sapparent sur le Mastodon Augustidens nous indique que les terres de La Verdrière furent habitées à l'époque tertiaire, par les grands mammifères.

L'Histoire locale

avant la Communauté

Les terres de La Verdrière et les terres voisines furent successivement occupées par des peuples celtes, gaulois, romains, gallo-romains. Puis dévastées, pillées par des hordes de Barbares. L'ouvrage "Monographie de la terre et du Château de La Verdrière" mentionne la découverte des restes d'un camp Gaulois sur un mamelon en face du village, au lieu dit N. Dame des Binges. Le même ouvrage cite également la découverte d'une villa romaine, à l'ancien hameau de St Pierre on "trouve" les restes d'un établissement de bains, des fragments de marbre, des cubes de marbres noirs, bleus, blancs (restes de mosaïques). Les lieux ont été pillés et brûlés, au milieu des décombres, il a été trouvé, une monnaie à l'effigie de

Constantin, une autel à l'effigie d'Antonin. Le même auteur mentionne encore la présence dans les champs, de nombreuses tombes gallo-romaines.

Origines de la Communauté

Le village de La Verdrière est bâti aujourd'hui autour du château seigneurial, ancienne forteresse peu à peu transformée au long des siècles. Le Château doit être considéré comme le noyau du village.

Le Château

Le fief de La Verdrière appartenait en l'an 1000 à la maison de Castellane. Le Château était un point fortifié, placé sur la route : Gêles - Castellane. Il était bâti sur le sommet du Côteau où se trouve aujourd'hui le Village. Il était composé d'un grand bâtiment comprenant entre autres : le donjon, une tour de protection, une grande salle pouvant contenir deux ou trois cents hommes, une grande citerne creusée dans le roc. (Elle existe encore aujourd'hui) Cet ensemble, enfermé dans une double enceinte de murailles était difficilement accessible et on n'aurait eu logis qu'après avoir traversé plusieurs cours et passé plusieurs portes.

De 1262 à 1437, le Château fut possédé par la maison de Vintimille. C'est de cette période que datent la construction de l'Eglise à la place de l'antique chapelle, et les transformations du Château. Les murailles des remparts furent doublées au Sud, pour soutenir une voûte jetée sur les cours d'écouverts. Le logis fut agrandi. Le Château perdait un peu de son caractère de forteresse et devenait une grande demeure seigneuriale. Mais comme ces transformations se font dans les limites des remparts, malgré ces

constructions successives, il ne perd pas sa forme primitive.

De 1437 à 1673, le Château et les terres retournent en la possession de la Maison de Castellane. De nouveaux agrandissements, de nouvelles transformations sont opérées. Le Donjon fut démolé, les bâtiments agrandis.

Par alliance avec la Maison de Castellane, la Maison de Forbin prend possession des lieux et du Château de La Verdrie.

À partir de 1756, le baron Louis-Roch de Forbin d'Apprède entreprend des travaux d'une grande envergure, qui, dit-on s'élevèrent à six cent mille francs : construction d'un nouveau corps de logis, agrandissement des salles.

De nos jours, cet immense Château comprend un grand nombre de pièces : salons, chambre de maîtres avec dépendances, salle à manger, vaste cuisine, terrasse sur voûte, grande galerie, écuries, remises, le tout, contenu dans la même enceinte, n'a conservé de son origine féodale que sa situation au sommet de la colline.

L'ornementation intérieure est riche : tableaux, sculptures, tapisseries : Le château de la Verdrie est certainement un des plus vastes et des plus riches de la Province.

Le Village

Avant les guerres de religion, les habitants demeuraient pour la plupart dans les hameaux : hameau de St Pierre, de Notre Dame de Gleys (Eglises). Ils se fixèrent ensuite à l'abri des fortifications.

Le nombre des maisons s'accrut rapidement. Les plus anciennes furent bâties, adossées aux remparts, les autres s'établirent au dessous, par étages successifs. Les maisons forment une double, triple rangée, autour du château et de ses remparts.

C'est donc le hameau des Gleys qui semble être le berceau du village,

mais ce hameau situé dans la plaine, n'avait pas une position défendable, lors des périodes de troubles. Les habitants étaient destinés à être rapidement massacrés et pillés. C'est la position imprenable du Château, sa belle prestance de forteresse, invitèrent les habitants à se grouper sous sa protection en prévision de futurs dangers. C'est vers la fin de 1500 et le milieu de 1600 que date la transformation de la forteresse en bourg important.

Les rues étroites, les unes perpendiculaires à la pente du coteau, les autres suivant cette pente, ont conservé presque toutes leur ancien caractère. Elles avaient été baptisées de noms pittoresques ou poétiques. La rue Paradis, la rue des Orfèvres, la rue Calade, la rue de Clastre (cloître) la rue Gabriel, la rue Barrière. Ces rues existent encore de nos jours mais la plupart des habitants en ignorent le nom primitif.

La population du village a considérablement diminué elle était de 1800 âmes vers 1500-1600. L'importance du nombre des maisons dans le village, le grand nombre de fermes abandonnées justifient amplement ce chiffre.

Dans l'exposé des raisons motivant la création de l'Asile de La Verdère, le bureau directeur a énoncé ce qui suit : "La Verdère est un bourg considérable de Provence, et il est affouagé huit feux et trois quarts, et l'on y compte 1500 âmes de communion". Ce chiffre de la population se rapporte à l'année 1711. A-t-on voulu seulement dénombrer les habitants qui communiaient, déduction faite des tout jeunes enfants, par exemple, ou bien était-ce une formule usuelle pour désigner l'ensemble des habitants ?

En 1880, on ne comptait déjà plus que 1400 âmes, une diminution déjà sensible. Les longues guerres de Louis XIV, la Révolution et de l'Empire avaient saigné à vif le village.

Mous verrons plus tard que les Verdicois furent des volontaires enthousiastes pour défendre la nation, lors des guerres de la Révolution.

En 1936, date du dernier recensement l'on comptait 497 habitants. En 1941, on peut penser que le chiffre de la population est supérieur à celui donné par le dernier recensement, par suite de la venue dans le village d'ouvriers des chantiers forestiers et de cultivateurs installés dans des fermes abandonnées et réquisitionnées par les services agricoles, pour être à nouveau mises en exploitation. (Il n'a pas été mentionné jusqu'à présent dans ces pages qu'en 1941 c'était la guerre, ce qui modifiait un peu la population avec la venue de quelques familles venues se réfugier au village : il faut noter aussi l'importance qu'a pris le bois non seulement pour le chauffage mais aussi pour fabriquer le "gagoge" qui remplaçait l'essence manquante.)

Vie de la "Communauté" aux diverses époques de notre histoire

Du X^e au X^e siècle

La Verdicière, chef lieu, de la Seigneurie, avait pour dépendances les terres contigües de Brauch (hameau) de St Julien le Montagnier, de Varages, de Braudu Besardun (commune aujourd'hui disparue)

Ce fief, comme nous l'avons dit, appartenit successivement aux Maisons de Castellane jusqu'en 1262, de Ventimille (1262-1437) de Castellane de nouveau (1437-1673), puis à la maison de Forbin, encore en possession aujourd'hui, du Château et de nombreuses terres de La Verdicière. Guillaume de Castellane fut vraisemblablement le premier auteur du Château de La Verdicière, château de première

l'importance comme point fortifié. À ce moment là le centre de la Communauté était Notre Dame des Glaises, hameau assez important situé à 2 Km du château fort.

Nous avons peu de renseignements sur la vie des habitants en ces temps reculés. La "Monographie des terres et du Château de La Verdrie" nous cite une transaction passée entre le Seigneur du lieu Reyne II de Ventimille (ancienne maison originaire de Sicile) et les habitants de la Communauté de La Verdrie. Cette transaction porte sur les droits de pâturage, concessions accordées au troupeau, garde du territoire, droit d'alberge. Elle constitue un modèle de règlement municipal. Quelques articles méritent d'être cités :

Article III Le Seigneur et son baile, choisiront parmi vingt hommes désignés par les habitants, quatre Communaux, qui jugeront les questions de bornage Ils ne recevront pour leur déplacement que quatre deniers à payer par les parties qui succombent."

Article IV. Chaque année on pourra changer les défends et le Seigneur et les habitants ne pourront y conduire leurs troupeaux.

Article V Pour le droit de fournage, on paiera seulement deux deniers pour un setier de pain, ou cinq pains sur quarante, les habitants fourniront le bois; le Seigneur fera construire ou entretenir les fours.

Article VII Les habitants de La Verdrie feront librement fouler leurs blés par les animaux ou par ceux des voisins, sans contradiction aucune"

Article X On payera comme d'usage l'Alberge de St Michel

C'est-à-dire : douze deniers par feu chaque année "

"Article XI" Lorsque le Seigneur mariera son fils ou sa fille, ou qu'il fera son fils chevalier, ou qu'il aura des hôtes de haut rang, comme des évêques ou le Sénéchal.... toutes ceux qui le pourront recevoir des hôtes et pourront être contraints à leur donner des lits."

"Article XIII" Le Seigneur ne pourra pas défendre aux habitants de chasser, si ce n'est dans le défend et dans les terres particulières, sauf la chasse à la perdrix."

"Article XV" On s'entendra aux mêmes règlements "Ceux de l'Évêque d'Embrun) au sujet des animaux appartenant aux habitants que le Seigneur ne pourra s'approprier, mais il pourra prendre à volonté les poules et les poulet, en donnant pour les premiers huit deniers et quatre deniers pour les autres"

"Article XVII"

Dans les cinq cas suivants : le mariage d'une fille ; la Chevalerie d'un fils, l'achat d'une terre noble en Provence, un voyage outre-mer, le rachat de sa personne, chaque feu donnera six sous au Seigneur et la moitié seulement, si une fille entre en religion"

"Article XXII" Ceux qui ont des vignes franches, qui ne sont soumises à aucun droit, feront leurs vendanges quand ils le voudront."

"Article XXIII" Les habitants feront eux-mêmes la répartition des tailles"

Article XXV Le Seigneur promet aux habitants, et réciproquement, d'éviter toute fraude ou mauvais vouloir dans l'accomplissement de ces accords, et il est stipulé expressément que s'il permet l'entrée aux

troupeaux étrangers, on ne lui payera pas les soixante livres
convenues pour chaque année"

Fait à Aix, dans le Grand Cloître du Monastère de N-D
de Nazareth. 1313 (Suivent les signatures de 225 noms dont
beaucoup existent dans le village)

Cette transaction montre que les Seigneurs de ce lieu
et en général, les seigneurs de Provence, n'avaient pas "Tous
droits" sur les habitants ou leurs biens.

La Constitution municipale

La Constitution municipale,
transmise de l'Italie à la Provence, s'appliquera au XII^e et au XIII^e.
Vers 1300, la Communauté était administrée par une triple autorité :
le bailli, représentant le Seigneur, rendant la justice dans les fiefs
importants, le juge nommé par le roi ou le comte, le consul,
choisi librement par les habitants. Les représentants du seigneur,
et celui du comte ou du roi n'intervenaient pas dans les affaires
publiques, les consuls de la Communauté les traitaient eux-mêmes.
On voit par là que la féodalité, avec son régime d'exactions,
ses pleins droits du seigneur, ses impôts accablants, son serfage,
n'existait pas à La Verdieu et en général dans la Provence.

Les paysans Verdinois et Provençaux avaient un sort plus
clément que les autres paysans de France.

La Constitution municipale subit plusieurs modifications.

En 1584 l'administration de la Communauté se composait
d'un syndic (pouvoir du bailli) d'un procureur de la Communauté
et d'un Conseil général.

Vers 1638, le lieutenant du juge représentant le Seigneur, sous Louis XIV

on nomma des maires à vie à titre d'office

Jusqu'en 1703, en Provence, toutes les localités avaient encore leur Conseil général et leurs conseils.

Les guerres de Religion

Pendant la période où les

Castellane sont de nouveau Seigneurs du Château de La Verdiciè (1437-1673) surviennent les guerres de religion. Cette famille comme presque toutes les familles nobles de l'époque, compte des partisans acharnés dans les deux camps. Philibert de Castellane seigneur du lieu, participe à plusieurs combats contre les protestants : Castellane, Bezaudun, Castellane Ampuis, Castellane La Verdiciè, furent des Capitaines du Comté de Forçès chef catholique. Cette guerre entre les "ragas" (les protestants) ainsi nommés parce qu'ils ne portaient pas la barbe, et les "marabouts" (catholiques) qui portaient la barbe, fut acharnée en Provence. Elle dégénéra en une lutte entre seigneurs rivaux, lesquels placés à la tête de leurs paysans mal armés pillaient, brûlaient les récoltes de leurs ennemis quand ils ne pouvaient engager le combat.

Les seigneurs de La Verdiciè et vraisemblablement les paysans enrôlés y prirent une part active. Les combats se développent tout autour de La Verdiciè : Cuers, Riez, Aix, St Julien le Montagnier, Vinon, Esparron, St Martin. Mais aucune troupe protestante n'est assez bien armée, ni assez puissante pour attaquer La Verdiciè, point de relais important pour les catholiques.

Un seigneur Castellane Bezaudun né à La Verdiciè en 1559 se distingua lors de ces guerres par son courage et son ardeur aux combats. Cette triste période de guerres et de misères, épuisa les

villages, la vue des troupes adverses faisait fuir dans la campagne les habitants terrifiés. La nouvelle que Henri IV s'était converti au catholicisme, remplit de joie les Provençaux.

Après cette période, le village connaît le calme et la vie paisible, les luttes entre seigneurs souvent turbulentes sont éteintes, on ne craint plus de coups de main. Le village s'organise, s'agrandit. Les gouvernements de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV raffermissent l'autorité royale et l'unité française.

Jusqu'à l'approche de la Révolution il n'y a plus de faits saillants dans l'histoire de La Verdrie.

La Révolution

Dès 1788, dès l'annonce de la réunion des Etats Généraux, on retrouve dans les archives communales, de longs comptes rendus sur les séances du Conseil de la Communauté. Le nombre de Verdrieois assistant aux réunions de ce Conseil est important, leurs vœux, leurs desirs, s'expriment avec clarté, mais toujours respectueusement envers la personne du Roi. Bourgeois, artisans et paysans se retrouvent à la maison commune et bâtissent dans leur esprit, la future monarchie constitutionnelle, car dans beaucoup de villages, cet immense et profond mouvement de la Révolution, n'était au début que le seul désir de modifier la forme de la monarchie et de lui interdire de nouvelles fautes.

Dans toutes les assemblées communales se reflète un sentiment respectueux pour le Roi Louis XVI. Nous citerons quelques-unes de ces réunions, les plus importantes, celles qui contiennent les idées les plus populaires, au cours de cette époque qui prépare la Révolution, celles qui commentent ou qui fêtent les dates importantes. Nous en abandonnerons un grand nombre, intéressantes certes, mais qui dépassent le cadre de

cette modeste eglise

Le 30 novembre 1788

L'an mil sept cent quatre vingt huit et le trente novembre après midi, le Conseil ordinaire de ce lieu de La Verdrière, a été assemblé par devant Pierre Fériand, Lieutenant du juge à la requête des Maires et des Consuls, après avoir été crié et proclamé par Jacques Brémont - Vallet de Villé, par tous les lieux et carrefours à la manière accoutumée "

Le Maire annonce une assemblée de la viguerie, pour y délibérer sur la représentation à faire aux Etats Généraux.

Le Conseil exprime que "le vœu de cette Communauté est de voir que les Etats Généraux furent composés, la moitié par les deux premiers ordres ensemble et l'autre moitié par les Tiers-Etats pour lesquels Tiers-Etats, il ne devra être envoyé aucun noble possédant fief"

Le 25 Mars 1789

Une assemblée a lieu pour la nomination des députés qui procéderont aux élections de députés à Aix. Cette assemblée réunit la plus grande partie des 430 chefs de famille "de ce lieu, nés français ou naturalisés âgés de 25 ans et compris dans le "rolle" des impositions. Le "Cayer de doléances, plaintes et remontrances" est rédigé et paraphé par "ceux des dits habitants qui savent signer"

Les députés iront voter à Aix :

Ce sont : Jean Etienne, Georges Blanc, notaire royal ; Louis Gaze, notaire royal ; J. François Brun, maire et Joseph Bonifay second Consul.

cette modeste etude

Le 30 novembre 1788

L'an mil sept cent quatre vingt huit et le trente novembre après midi, le Conseil ordinaire de ce lieu de La Verdère, a été assemblé par devant Pierre Fériand, Lieutenant du juge à la requisition des Maires et des Consuls, après avoir été crié et proclamé par Jacques Brimont - Vallet de Villé, par tous les lieux et carrefours à la manière accoutumée "

Le Maire annonce une assemblée de la viguerie, pour y délibérer sur la représentation à faire aux Etats Généraux.

Le Conseil exprime que "le vœu de cette Communauté est de voir que les Etats Généraux furent composés, la moitié par les deux premiers ordres ensemble et l'autre moitié par les Tiers. Etats pour lesquels Tiers. Etats, il ne devra être envoyé aucun noble possédant fief"

Le 25 Mars 1789

Une assemblée a lieu pour la nomination des délégués qui procéderont aux élections de députés à Aix. Cette assemblée réunit la plus grande partie des 430 chefs de famille "de ce lieu, nés français ou naturalisés âgés de 25 ans et compris dans le "rolle" des impositions. Le "Cayer de doléances, plaintes et remontrances" est rédigé et paraphé par "ceux des dits habitants qui savent signer"

Les délégués iront voter à Aix :

ce sont : Jean Etienne, Georges Blanc, notaire royal; Louis Gaze, notaire royal; J. François Brun, maire et Joseph Bonifay second Consul.

Le 14 Avril 1789.

Les députés rendent compte de l'élection qui eut lieu à Aix: Mirabeau, Audier, Massillon, Bouche et Le Pochet, sont élus représentants du tiers Etat. Ils rapportent que les élus de la noblesse et du clergé "ont fait et signé une déclaration portant que leur vœu est de contribuer de la même manière que tous les citoyens à toutes les impositions royales, comme les municipales du pays sans aucun privilèges ni exemptions quelconques" Le rapport des députés du tiers-Etat sur le vœu des Députés de la noblesse et du clergé est d'une valeur incontestable quand à l'appréciation de l'esprit des représentants de la Provence.

Dans d'autres assemblées on se réjouit de l'abolition des privilèges. "qui contrariaient le système d'égalité et d'uniformité qui va être la base de la Constitution française" Dans une autre on invite le Seigneur à enlever "le carcan et les chaînes qu'il y a encore" et tout ce qui rappelle l'ancien régime.

Le 14 juillet 1790

Les Verdinois se réunissent à l'heure de midi précise, après avoir assisté à la messe solennelle, pour prêter un même serment, et profiter le 14 juillet selon un vœu de la commune de Paris

Le 5 Décembre 1790

Tous les citoyens de La Verdrie, prêtent le serment civique et jurent de "maintenir de tous leurs pouvoirs la Constitution du Royaume et d'être fidèle à la nation, à la Loi et au Roy"

Le 12 Avril 1791

Le Maire Menut prononce un discours à la suite de la mort de Mirabeau, député du tiers-Etat pour la

Le neveu d'Élise dont dépendait La Verdière. Nous donnons quelques larges extraits de ce discours pour qu'on imagine la popularité dont jouissait Mirabeau dans la région d'Élise et particulièrement dans les petits villages. Son titre de Comte, ses interventions à l'Assemblée Nationale, dont l'écho arrivait dans les plus petites communautés; sa vie aventureuse, lui valurent cette estime, cette vénération. Sa mort produisit une sincère émotion dans la Provence, qui était fière d'avoir désigné le plus éloquent défenseur de la nouvelle constitution française. La Verdière partageait cette émotion et cette fierté.

Le maire Menut s'exprime ainsi:

Messieurs,

Vous connaissez déjà l'affligeante cause de ce présent conseil: c'est la perte immense que nous venons de faire. Vous savez, Messieurs, que nous n'avons plus rien à offrir à l'illustre Mirabeau que des larmes et des regrets, pour lui témoigner la reconnaissance que nous lui devons à tant de titres, trop accablante ressource! Les tributs dûs à ses talents et à son génie bienfaiteur, les éloges qu'on lui prodiguait et dont chaque jour le montait plus digne, l'admiration qu'il a arrachée à ses ennemis et à ceux de la liberté française (car les uns ne sont pas différents des autres) tout cela vient en quelque sorte se perdre aujourd'hui, s'abîmer et finir pour jamais dans l'houveur d'un tombeau et se réduire, pour le plus solide, à quelques sentiments de douleur et à quelques expressions de tristesse.

Mirabeau n'est plus! Ô France! Ô ma chère et malheureuse Patrie! Que sont devenus vos beaux jours? Les angoisses, la tristesse, les souffrances sont-elles donc votre unique partage? Mirabeau n'est plus!

Ciel! Quelle est donc votre douleur pour votre perte! Les lettres pleurent un homme de génie! L'univers un grand homme! Mais vous, vous avez à pleurer votre héros, votre ami, votre défenseur, l'auteur de votre fidélité, votre enfant, que dis-je? c'est un père!

Peuples de la terre, pleurez aussi, et mêlez vos larmes à celles de la France. Comme elle, vous avez perdu, et votre perte est même plus grande que la sienne. Ses regards se tendaient sur vous, et la France, sa patrie, n'a eu que le droit de préférence que la justice lui donnait. Votre bonheur était l'objet de ses desirs, le but de ses desseins et un spectacle délicieuse, qu'il préparait à son cœur heureux et sensible.

Votre consternation aurait dû m'imposer silence. Je sais que vous sentez le poids de votre perte. Je me tais donc, mais je reviens toujours à cette vue lugubre, douloureuse et déchirante et qui a encore quelque chose de délicieuse au cœur puisque Mirabeau en est l'objet.

Mirabeau n'est plus! Hélas ce nom que tantôt nous, nos femmes, nos enfants, balbutions à peine, prononcions dans l'enthousiasme vrai du bonheur et de l'allégresse, nous ne le prononcions plus désormais que par des efforts de douleur.

Mirabeau n'est plus? Ah! non! Messieurs, il vit toujours dans nos cœurs et il y vivra à jamais. Ô mort! Pourquoi as-tu sacrifié sa gloire à nos intérêts quoiqu'il eût été impossible d'accroître sa gloire.

Pardonnez nous grand Mirabeau de subordonner ainsi votre gloire à nos intérêts. Pardonnez nous cette espèce d'ingratitude.

Pardonnez ici, Messieurs, si mon cœur oppressé, me force de finir sur une
matière aussi intarissable, pardonnez la faiblesse des expressions

Il nous importe donc peu, d'accuser des mots insuffisants, que j'ai
prononcés = la Patrie et nos concitoyens qui seraient en droit de nous
en demander compte, tout occupés d'ailleurs, de leur propre
douleur, ne doutent pas de la nôtre. Contentons-nous donc de
nous livrer à nos réflexions particulières. Nous sommes tous en
état de suffire à notre affliction et de l'alimenter puisqu'il nous
sentons notre perte et son importance"

Le 11 mai 1792, le 20 mai 1792, le 3 juin 1792, les
membres du conseil de la Commune et les habitants s'inquiètent
du danger de la guerre civile, de l'agitation des prêtres
réfractaires, des aristocrates, et des émigrés. Ils se préparent à
défendre la Constitution.

La guerre civile éclate en Chouannerie, à Nantes, à Carpentras; les
habitants s'émouvent des "entreprises barbares et sanguinaires".
Ils sont prêts à se défendre jusqu'à la dernière goutte de leur
sang. Ils demandent à Messieurs les administrateurs du département
les armes et les munitions nécessaires. Ils demandent de les acheter
eux-mêmes si ceux-ci ne peuvent leur en fournir. "pour que nous
puissions, disent-ils défendre notre propre cause et être utiles à
la nation" La Commune décide l'achat de 50 fusils et munitions.

Le 11 Septembre 1792

À 10 heures du matin, Assemblée de tous les
citoyens à la Chapelle des Pénitents pour choisir "onze grenadiers et
onze fusilliers des gardes nationales pour remplir le contingent de
notre Commune". Tous les habitants assemblés ont crié d'une voix unanime

qu'ils voulaient tous aller combattre les ennemis de la liberté et de notre Sainte Constitution!"

On dut tirer au sort le nom des volontaires, car ils étaient trop nombreux. C'est dire quel patriotisme animait tous ces hommes, tous décidés à donner leur vie, tous jaloux de l'honneur de servir la France menacée. Le 7 Décembre 1792, 5 nouveaux volontaires sont demandés et obtenus aussitôt, malgré "la rareté des jeunes gens"

Le 24 Octobre 1792 les curés Martin, Reboul, et d'autres fonctionnaires "ont prêté^{le} serment porté par la loi, en jurant d'être fidèle à la nation et de maintenir la Liberté et l'Égalité ou de mourir en la défendant"

Le 2 Mai 1793 La Commune de La Verdrière manque de blé. Le Conseil supplie les administrateurs du département de leur accorder "cinquantes charges de blé pour alimenter la population, sans lequel secours la famine aurait lieu". Sur ces cinquantes charges, le village n'en obtint que vingt-cinq, et la question de l'alimentation du village se posa quelque temps après avec encore plus d'acuité.

D'autres questions, très importantes réunissent le Conseil de la Communauté = partage des biens communaux, fixation des prix des journées de travail et des principales marchandises non comprises dans les tableaux faits par les membres du district. Cette taxation était faite avec une grande richesse de détails. Elle est le signe d'une période rendue pénible par l'effort de guerre que devait fournir le pays.

Les archives contiennent encore un grand nombre de brevets de Citisme et de Courage, décernés par les chefs de Bataillon de l'Armée d'Italie, à des officiers ou sous officiers Verdierois.

Nous aurons là l'histoire de la Révolution à La Verdrière

Les séances des conseils de la Commune se poursuivent, les ordres de la 1^{re} République sont fidèlement exécutés; la vie devient plus difficile, le ravitaillement est mal assuré, les prix s'élèvent.

Toutes ces séances sont empreintes du plus pur patriotisme et d'obéissance aux lois. Il serait trop long cependant de suivre l'histoire du village à travers chacune d'elles.

Cette période de l'histoire du village est vraiment la plus riche en faits saillants; c'est la période où le peuple obscur du petit village participe effectivement à l'histoire nationale. Il est acteur au même titre que le peuple des grandes villes et que les grandes assemblées. Le notaire royal, le "ménager", le "chirurgien" le tailleur d'habits, le maçon, sont appelés à discuter, à prendre des décisions qui ne sont plus d'importance locale, mais d'importance nationale. Que l'on ne s'étonne pas de la richesse des archives communales relatives à cette époque!

Après cette période d'enthousiasme populaire et d'élan national, le village reprend sa vie tranquille. Les difficultés de la vie matérielle ramènent chaque homme à l'exercice de sa profession. Les Conseils de village se bornent à enregistrer les circulaires, à noter les changements de Régime. L'écho des grands faits nationaux qui vont se succéder, arrivera jusqu'au village, mais aucun ne le touchera profondément et entièrement.

L'Empire de Napoléon 1^{er} est signalé sur les archives par la liste annuelle des conscrits, par les attestations de réforme ou de congés militaires définitifs visant des Verdunois.

La Restauration des Bourbons trouve le village et paisible.

La Révolution de 1830, celle de 1848, œuvres de la population parisienne et des grandes villes, ne sont pas ressenties fortement au village. Le Conseil décide en 1848 de voter 3 centimes additionnels

pour créer un "atelier de charité" où hommes, femmes, enfants, vieillards, pourrout trouver du travail.

Il décide également le défrichement des terres de Mallasauque soit 214 ha, le morcellement en lots ou "cantons" qui seraient attribués aux habitants qui en feraient la demande à charge pour eux de payer une rétribution à la Commune (Voir géographie: culture des terres pauvres) Ces deux mesures montrent que le Conseil Municipal avait à cœur l'intérêt de la Commune et de ses habitants.

Le Coup d'Etat du 2 Décembre 1851, fit naître dans le Var, une violente opposition et les Républicains varois prirent les armes. Un rapport du Conseil Municipal en date du 20 février 1853 mentionne "les événements déplorable de 1851" qui nécessiterent la venue de la gendarmerie de Dajols. Quelques Républicains Verdicriens, allèrent rejoindre à Oups, les forces qui s'opposèrent à Napoléon III à l'occasion du mariage de "sa Majesté Impériale", la Commission Municipale nommée par M^r le Préfet du Var, rédige une adresse à l'Empereur Napoléon III, adresse qui contient les félicitations du Conseil Municipal et l'expression de sa fidélité à l'Empereur.

Le Choléra de 1854

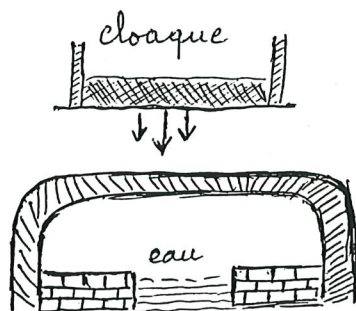
Du 25 juillet au 8 août 1854, une épidémie de choléra fit dans la Commune, de terribles ravages: 65 décès en 15 jours pour une population agglomérée de 700 habitants environ. La population fut prise de panique; le nombre de décès s'élevait de 4 à 5 par jour. On ne portait plus les morts à l'Eglise. Des morts soudaines terrorisaient le village. Coiret, menuisier de la Basse Caucie, homme fort, se leva au matin du 25 juillet et mourut dans la

journée. Dans cette même rue, la famille Poncin, tisserands, eut 3 décès; Miette Baudisson âgée de 18 ans, se jettant devant sa porte à Sous-Ville, mangeant des tomates et buvant de l'eau. Le Maire, Monsieur le Docteur Feriaud lui dit: "Fille, c'est imprudent de faire un tel repas". Elle continua cependant et mourut le soir même. Le même jour, un autre habitant de la Basse Carrière disait à ses voisins: "Ce matin, il a fait une mauvaise matinée, il y aura des morts, il y a eu du brouillard le long du Ruisseau!" Ce même homme décédait l'après-midi. Les villageois essayaient des explications: "C'est Coiret qui a envoyé une bouteille dans la Basse Carrière, cette bouteille contenait la maladie!" La Basse Carrière, Sous-Ville, La Chapelle. Les gens fuyaient cette zone du village, allaient habiter à l'Hubac, quartier qui n'avait pas eu de morts. L'angoisse des habitants était affreuse. Tous s'attendaient à subir le sort de leurs malheureux amis. La Préfecture du Var avait envoyé des Docteurs pour rechercher la cause du fléau. On arrêta le travail de la filature de soie; on supposait que les mouches se posant sur les vers^{es} morts jetés dans une fosse, pouvaient véhiculer cette terrible maladie. Enfin on enleva l'eau des fontaines; L'épidémie cessa alors.

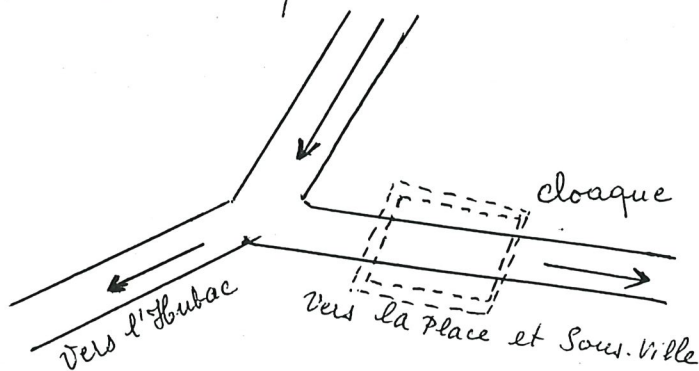
Le Conseil municipal du 13 Août 1854, vota 400 francs pour soulager les misères des familles indigentes frappées par le choléra. Monsieur Guiaud, dont les dires concorderaient avec ceux de quelques personnes âgées que j'ai pu interroger, explique, 20 ans plus tard dans une autre lettre, la cause de cette épidémie. Son explication semble exacte. Les eaux de La Verdrière arrivent par une large canalisation placée sous une route, cette canalisation se divise en 2 branches à l'entrée du village, une branche dessert le quartier de l'Hubac, l'autre

Les quartiers de la place et de Sous-Ville. Cette dernière branche passait sous un vieux cloaque, comblé de fumier et d'ordures. Le 24 juillet un orage terrible éclata. L'eau dût s'en filtrer et entraîner avec elle le puân du cloaque, distillant ainsi la mort aux habitants qui buvaient l'eau des fontaines de la Place et de Sous-Ville. Ceci expliquerait que seuls les habitants usant de ces fontaines fussent touchés par l'épidémie, alors que le quartier de l'Hubac fut préservé.

Voici simplifiés les croquis montrant la position de la canalisation et du cloaque.



coupe



Plan

Cette épidémie de choléra fut un événement terrible qui impressionna affreusement les habitants du village.

(D'après un témoin de l'époque : M. Guind. J.)

Conclusion

Nous terminerons là l'histoire du beau village de La Verdrière. Elle est bien incomplète certes, nous avons noté ce qui nous a semblé intéressant et caractéristique.

Sur certaines périodes de notre histoire, nous n'avons pas trouvé de traces, faut-il en conclure que selon la maxime connue, La Verdrière a été à ces époques "un village heureux" ?

En suivant pas à pas son histoire, nous avons ressenti ses

souffrances : guerres, pillages, famines ; rien n'a manqué à son dur calvaire. La marche vers la pleine civilisation est lente et pleine de douleurs. Nous nous sommes réjouis de son bonheur, nous avons partagé son enthousiasme, la fièvre de ses succès. Avec les grandes villes et les humbles villages de France. La Verdrie a vécu l'histoire de notre Patrie ; cette histoire qui est la plus belle des histoires de tous les peuples.

Les hommes célèbres

Paul Blanc = peintre et graveur Provençal né à la Verdrie en 1836, mort à Aix en 1910.

Nous empruntons les renseignements ci-dessous, à une biographie de Paul Blanc par M^{re} Pierre Ripert. Nous tenons d'autres renseignements des fils de Paul Blanc et des habitants de la Verdrie.

Paul Blanc est né à la Verdrie en 1836 où son père était notaire. Il n'avait aucune disposition pour la succession de son père, mais sa vocation d'artiste se révéla rapidement. Il partit pour Paris après avoir obtenu avec peine l'autorisation paternelle. Il fréquenta l'Ecole des Arts Décoratifs, puis il travailla dans l'atelier de Gleyre, puis chez Hesse (Elève de Gros) chez Meissonier, chez Jérôme.

Son goût pour ses études de Grimaudens, de Mendiants, de Chenapans se révèle ; il sera toute sa vie l'observateur, le peintre et le graveur des Gueux. Il partit pour l'Italie avec une troupe de bohémien, revint en Provence avec une ample richesse de croquis et d'observations. Il repart pour l'Italie en 1872 menant une vie aventureuse. De nouveau en Provence en 1874, il peint trois grandes fresques dans l'Eglise de Flasseus (Var) une "Mise au Tombeau" dans l'Eglise

et tandis que les gueux de Callet nous amusent et nous font sourire par leur gaieté, les gueux de Paul Blanc nous hantent comme un cauchemar.

Son œuvre violente et pitoyable peut faite pour plaire à l'amateur vulgaire restera comme ~~la~~ plus formidable document humain de la misère.

Paul Blanc restera un des maîtres les plus extraordinaires de la gravure !"

Les belles lignes pleines de force et d'émotion sont la glorification de Paul Blanc et de son art. Les Vieudoisais peut être fiers de cet artiste

Conclusion

Vers l'Avenir

Et notre village vit, d'une vie saine, calme et paisible, poursuivant chaque jour sa route vers l'avenir. Que sera-t-il dans vingt-cinq ou cinquante ans d'ici ?
Vraisemblablement le même village, un peu modernisé, amélioré du point de vue matériel.

Les premières améliorations à effectuer sont l'adduction d'eau dans toutes les maisons, la construction d'égoûts et de lieux d'aisance, la démolition des pâtes de maisons en ruine, sur ces emplacements libres, des jardins pourraient vivre ou des constructions nouvelles s'édifier. Il faudrait moderniser les habitations agricoles, les fermes et leurs dépendances, électrifier les écartés.

La meilleure organisation des transports, le développement

de certaines cultures, l'exploitation des terres abandonnées, l'association des producteurs rendront le commerce plus riche et plus prospère.

Grouper la jeunesse est une oeuvre que nous avons déjà commencée : Coopération Scolaire : "Jeunesse" fondée en 1934,

L'Union Sportive Verdieroise fondée en 1940, avec section masculine et féminine. Ceci pour l'effort physique.

Nous avons fait appel plusieurs fois à ces mêmes jeunes gens et jeunes filles pour la préparation des fêtes scolaires : chant choral et comédie. Les Cours d'adultes ont fonctionné durant de nombreuses années pour les jeunes gens et jeunes filles. Ils ont été suivis assiduellement.

Le pays demande des "Jeunes" sains, honnêtes, travailleurs. Il peut compter sur la jeunesse Verdieroise.

Mais cette jeunesse se forme d'abord à l'école. Si nous voulons la retenir aux champs, il faudra lui faire aimer le travail de la terre. Une adaptation des programmes au milieu rural, une plus large part dans les horaires pour l'enseignement agricole sont à désirer.

Notre pays attend la force de ces milliers de petits villages agricoles. La Verdieroise a toujours rempli son devoir entièrement au cours de l'histoire. Cette lutte pacifique pour le relèvement de la France, elle l'entreprendra de tout son cœur, elle apportera toute son énergie, toute sa patience, tout son courage, vertus nécessaires pour la réalisation de ces grandes oeuvres.

Comme par le passé, La Verdieroise ne faillira pas !

La Verdieroise le 9 juillet 1941

Madame et Monsieur Pastorello ^{ici} instituteurs pendant
presque toute leur carrière m'ont aimablement prêté
leur "monographie de la Verdrière", écrite aussi à la plume.
J'ai sauté une partie importante de la Révolution.

J'aurais souhaité qu'ils continuent l'histoire de
La Verdrière jusqu'à nos jours fin de siècle jusqu'à 1995.
J'ai souligné que cette histoire a été écrite en 1941
au moment où nous étions occupés par les Allemands
Peut-être quelqu'un se chargera d'écrire sur toute
cette période jusqu'à nos jours
La mairie d'ailleurs doit avoir beaucoup d'archives.
Nous les avons consultées pour l'arbre généalogique
de notre famille installée depuis avant 1742.

Laurance

Marie - Antoinette
Relié par
LAURANCE